



http://www.gite-groupe.com

# L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien

---

## Préserver la plus-value

L'année 2017 est une bonne année pour la production de lait AOP sur le massif jurassien. La rémanence de l'année difficile 2016 se fait sentir sur le premier trimestre, avec une collecte déficitaire par rapport aux années précédentes. Le printemps 2017 relance la production avec une mise à l'herbe assez précoce. Les volumes produits remontent alors fortement sans pour autant permettre d'atteindre une production de fromages équivalente aux années précédentes.

Est-ce l'effet de la rareté ? Le prix du lait poursuit sa progression régulière pour atteindre un nouveau record à plus de 530 €. Les charges opérationnelles baissent quant à elles légèrement dans la logique d'une année fourragère favorable. La modernisation des exploitations se poursuit et pèse sur les charges de structure. Les investissements restent élevés sur l'ensemble des maillons de la filière, ce qui apporte une dynamique économique importante au territoire. Les Organismes De Gestion (ODG) des AOP (Comté, Morbier et Mont d'Or) ont lancé un vaste chantier de révision de leurs cahiers des charges. L'objectif de ce travail est de conserver la remarquable plus-value qu'apportent les fromages AOP du massif jurassien.



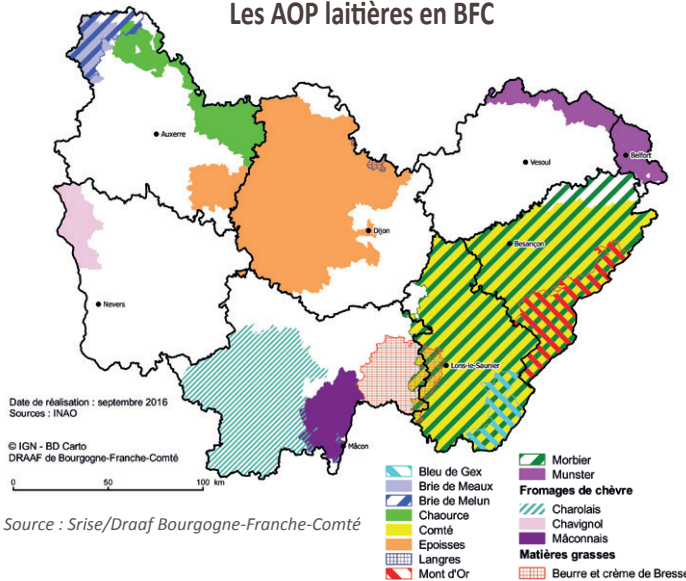
# ... L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ...

## Les chiffres de la filière



Sources : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Cerfrance

## Les AOP laitières en BFC

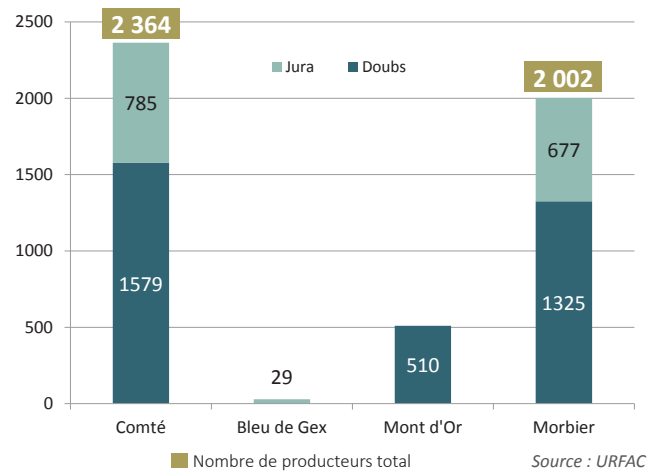


## Répartition des établissements laitiers transformant du lait AOP sur le massif du Jura

Département	Comté seul	Comté + autres fabrications	Total
Doubs	56	36	92
Jura	30	24	54
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>60</b>	<b>146</b>

Source : Les chiffres du lait 2015 - Draaf Bourgogne-Franche-Comté

## Nombre de producteurs par AOP



## Une filière dynamique et créatrice de valeur ajoutée pour le territoire

Les filières AOP du massif jurassien comptent un peu plus de 2 500 exploitations dont la production est transformée par 146 établissements laitiers. Chaque producteur de lait AOP de la région génère 7 emplois répartis au sein de la filière (transformation, affinage et vente), mais aussi au niveau des entreprises d'approvisionnement et des structures de services et conseil.

Selon la publication AGRESTE de décembre 2016 sur la typologie des systèmes laitiers de la région, on dénombre 2 569 exploitations en AOP / IGP lait de foin. Parmi celles-ci, 2 121 sont situées en zone de plateaux et montagne, et 365 en zone de plaine. 40 % de ces exploitations en AOP sont des GAEC. Le troupeau moyen compte un peu plus de 50 vaches laitières sur une Surface Agricole Utile (SAU) de 100 ha environ. Preuve du dynamisme de ces filières, la SAU totale consacrée à la production de lait AOP a augmenté de 11 000 ha entre 2010 et 2015.



# ... L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ...



## Lait AOP du massif jurassien (échantillon Cerfrance)

**1 128** exploitations

**108** ha de SAU moyenne

**97** ha de surface fourragère soit 90 % de la SAU

**53** vaches laitières, effectif moyen

**1,92** UMO en moyenne

La baisse de production annoncée sur la période hivernale 2016 / 2017 s'est confirmée. La reprise de la production à la mise à l'herbe 2017 n'a pas compensé le déficit du premier trimestre. Sur l'année, le déficit de production s'élève à environ 4 % par rapport à l'année 2016 (165 000 / UMO en 2017 contre 170 000 en 2016).

### Le prix du lait se maintient à un niveau rémunérateur

Le marché du Comté reste dynamisé par la bonne tenue des ventes, entraînant la Moyenne Nationale Pondérée (MPN) dans sa progression.

Ainsi, le prix du lait AOP est toujours orienté à la hausse : l'indice du lait AOP publié par le SRISE Bourgogne-Franche-Comté s'apprécie de 4,4 % sur un an (avec un prix moyen établi à 533 € / 1 000 l pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2017).

### Stabilisation des charges opérationnelles et poursuite de l'accroissement des charges de structure

Les charges opérationnelles se stabilisent, voire diminuent légèrement rapport à 2016 grâce à la baisse des cours des engrais et aliments. Les charges de structure quant à elles progressent essentiellement sur les postes des charges sociales, mécanisation et bâtiment. Pour ces deux derniers, la hausse est principalement due aux amortissements.

Tirant profit de cette conjoncture de prix favorable, les exploitations confortent leur capacité financière, poursuivent leurs investissements et rémunèrent la main d'œuvre.

### Réforme de la PAC favorable

Généralement, la réforme de la PAC est propice aux systèmes de montagne herbagers et relativement extensifs. Le principe de convergence et les mesures en faveur des zones défavorisées conduisent à une augmentation des aides (+ 1 041 € / UMO en 2017) qui devrait se poursuivre jusqu'en 2019.

### Les revenus suivent la tendance

Le revenu disponible se conforte à 29 000 € / UTAF (28 600 € en 2016), suivant l'évolution favorable du prix du lait. Cette moyenne cache toutefois des disparités importantes (du simple au double), traduisant soit des performances économiques contrariées, soit un poids de la dette inadapté.

Critères de rentabilité	2016	Estimation 2017
Produit brut total / ha de SAU (€)	2 270	2 280
<i>Dont aides découplées (€)</i>	<i>380</i>	<i>400</i>
Excédent brut d'exploitation / ha de SAU (€)	858	876
<i>EBE / Produit brut (%)</i>	<i>38</i>	<i>38</i>
Résultat Courant / UTAF (€)	21 300	20 800

Source : Cerfrance

### Situation financière solide

Critères de rentabilité	2016	Estimation 2017
Capital d'exploitation par UTAF (€)	321 200	321 000
Capital d'exploitation par UMO (€)	292 800	292 800
Taux d'endettement (%)	47	47
EBE / capital d'exploitation (%)	16	17
(Annuités + frais financiers CT) / EBE (%)	46	46

Source : Cerfrance



## 3 pistes pour préparer l'avenir

### 1. Suivre son objectif de production (gestion individualisée des références)

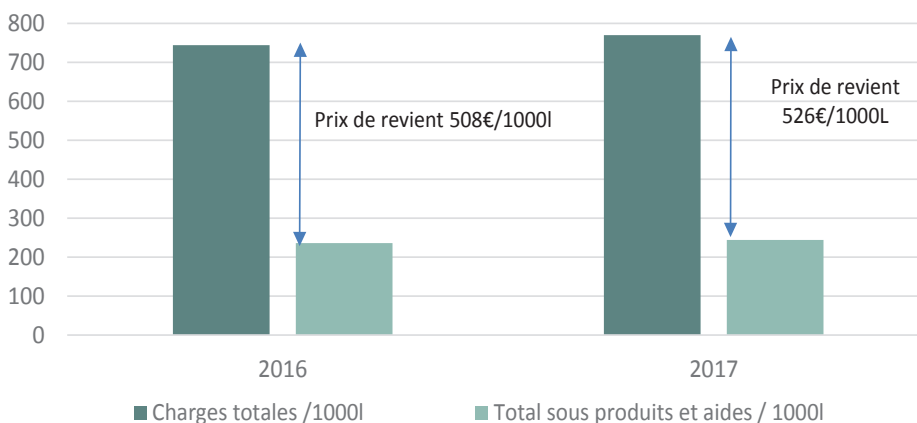
A la fin des quotas laitiers (2015), la filière Comté a mis en place une mesure visant à fixer pour chaque exploitation une référence de productivité à l'hectare. C'est un plafond à ne pas dépasser sous peine d'une non-conformité vis-à-vis du cahier des charges de l'AOP. Il revient donc à chaque producteur de suivre l'évolution de sa productivité au regard de sa référence. Des outils d'accompagnement sont mis en place par les Fédérations des Coopératives Laitières (FDCL). En complément des tableaux de bord fournis par les FDCL, les éleveurs ont intérêt à réaliser des prévisions pour gérer la production, en fonction des saisons permettant un coût de production du lait réduit (période de pâturage).

### 2. Anticiper les nouvelles normes : les capacités de stockage des effluents liquides d'élevage

Disposer de capacités de stockage suffisantes permet d'éviter les épandages durant la période où les possibilités d'absorption par les plantes sont faibles. Le Règlement Sanitaire Départemental (RDS) du Doubs, modifié en 2014, et le règlement du Schéma d'Aménagement et de Gestion (SAGE) des Eaux Haut Doubs – Haute Loue prévoient une capacité de stockage minimale selon la commune et l'altitude : 4 mois (altitude < 700 m), 5 mois (altitude entre 700 m et 1000 m) ou 6 mois (altitude > 1000 m). Le respect de ces normes est exigé avant fin 2019 pour le territoire du SAGE et avant fin 2020 pour les autres zones. Les investissements pour les mises aux normes commencent à peser sur les résultats des exploitations et pèseront de manière croissante d'ici 2020. Les chefs d'entreprises devront être attentifs afin de maîtriser les besoins annuels de trésorerie et les effets sur le prix de revient de leur production laitière.

**3. Surveiller ses prix de revient** : Le prix de revient progresse de 18 € / 1 000 l par rapport à l'an passé pour se situer à 526 € / 1 000 l en 2017 du fait des charges d'amortissement liées aux investissements.

Prix de revient du lait en 2016 et prévision 2017



Source : Cerfrance

En parallèle, le prix du lait a progressé de 13 € / 1 000 l, ne couvrant pas le surcoût des amortissements. De fait, la marge de sécurité (l'écart entre prix de vente et prix de revient), essentielle pour faire face en cas de baisse de volumes ou de prix, diminue de façon préoccupante.

### Perspectives

Les indicateurs sont à surveiller. La baisse constatée de la production en 2017 ne permettra pas de diluer des charges en progression.



# ... L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ...

## La modernisation des cahiers des charges de trois AOP du massif jurassien

### ZOOM

Dans un contexte de segmentation de plus en plus marquée des produits laitiers, les ODG de trois des quatre AOP du massif jurassien (le Comté en tête, suivi par le Morbier et le Mont d'Or) ont souhaité ouvrir une révision des cahiers des charges pour réaffirmer leur identité et renforcer le lien au terroir. En effet, pour répondre à la demande des consommateurs, beaucoup de cahiers des charges de produit laitiers différenciés reprennent les critères d'alimentation qui différenciaient les AOP jusqu'alors : herbe comme fourrage principal et alimentation non OGM.

Chaque ODG a constitué des groupes de travail qui réfléchissent aux aménagements nécessaires, aussi bien concernant l'amont de la filière (production du lait) que l'aval (transformation, affinage et commercialisation). Les propositions sont ensuite validées ou non en conseil d'administration, avant d'être votées définitivement en assemblée générale (cf. infographie ci-dessous : exemple de la filière Comté). Les projets de cahiers des charges révisés seront soumis à l'INAO, puis à la Commission européenne, pour validation et application.

